

DÉBAT NATIONAL

organisé par l'Institut Français du Tourisme
et la chaire de Logistique, transport et tourisme du Cnam

Quelles formations pour les acteurs du tourisme de demain ?

Débat animé par Pierre AMALOU, directeur de la revue Stratégos

Mardi 17 novembre 2009, de 9h15 à 17h
Cnam, amphi Paul Painlevé, 292 rue Saint-Martin, Paris III^e

Le nombre de places étant limité, l'inscription gratuite préalable est recommandée.

www.i-f-t.fr



www.cnam.fr

CONTACT

Inscription et organisation :
Agnès CHUREAU, chargée de mission
Institut Français du Tourisme

C/o Cnam
Chaire de Logistique, transport et tourisme
Case courrier 115
5 rue du Vertbois
75141 Paris Cedex 03

Mèl : ift.debat@gmail.com
Tél : 01 53 01 80 30
Fax : 01 53 01 80 34



DÉBAT DE L'INSTITUT FRANÇAIS DU TOURISME
C/o Cnam
Chaire de Logistique, transport et tourisme
Case courrier 115
5 rue du Vertbois
75141 Paris Cedex 03

QU'EST-CE QUE L'IFT ?
 L'Institut Français du Tourisme, seul réseau national de pôles d'excellence en tourisme, est une structure originale, légère et souple de concertation et de coordination, favorisant les synergies et les complémentarités entre les partenaires (collectivités locales, chambres consulaires, entreprises et associations, universités et établissements de formation) pour susciter réflexions, échanges, recherches et innovations, formations et coopérations internationales.

Le Débat national sur la formation dans le tourisme est organisé par l'Institut Français du Tourisme et la chaire de Logistique, transport et tourisme du Cnam.

Objectif : évaluer objectivement les formations et proposer les futures orientations aux acteurs publics et privés.

En savoir plus :
www.i-f-t.fr
<http://tourisme.cnam.fr>



Pour recevoir l'agenda mensuel du Cnam : agenda@cnam.fr

Quelles formations pour les acteurs du tourisme de demain ?

Hervé NOVELLI (débat au Sénat le 7 juillet 2009) : « [...] je compte sur l'Institut Français du Tourisme pour donner les orientations en matière de formation, dans un secteur qui nécessite un puissant effort en la matière ».

En présence de Luc CHATEL, ministre de l'Education nationale*

Débat animé par Pierre AMALOU, directeur de la revue Stratégos

Mardi 17 novembre 2009, de 9h15 à 17h
Cnam, amphî Paul Painlevé, 292 rue Saint-Martin, Paris III^e

A la suite du premier Débat national consacré à la recherche en mai dernier, ce deuxième Débat est organisé par l'Institut Français du Tourisme en partenariat avec le Cnam sous l'égide du Conseil scientifique et professionnel de l'IFT présidé par Jacques MARSEILLE, professeur émérite à la Sorbonne.

Tables rondes, témoignages de grands acteurs internationaux et débats permettront d'établir le bilan de l'offre de formations en tourisme en France et d'en évaluer la qualité, de comprendre l'insertion professionnelle et les évolutions de carrière, d'apprécier les besoins et les attentes des entreprises et des pouvoirs publics en matière de formation. Ce Débat national réunira enseignants et formateurs, chefs d'entreprises et partenaires publics.

Pré-programme :

MATIN

- **Première table ronde - Les formations en tourisme : état des lieux et critique**
- **Deuxième table ronde - Formations initiales et continues : la parole aux étudiants**

APRES-MIDI

- **Témoignages : quelques exemples de grands acteurs internationaux**
- **Troisième table ronde - Besoins et attentes des entreprises**

* en attente de confirmation

Prochain Débat national de l'IFT consacré à la recherche au printemps 2010

CARTE-RÉPONSE

**à retourner à l'adresse au verso
 ou par mail : ift.debat@gmail.com
 ou par fax : 01 53 01 80 34
 avant le 10 novembre 2009**

M^{me} / M^{lle} / M. Prénom : _____ NOM : _____

Fonction : _____

Entreprise / organisme : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ Fax : _____

Courriel : _____

assistera au Débat de l'Institut Français du Tourisme, mardi 17 novembre 2009, à 9h15

oui non

Pour s'abonner à l'agenda mensuel électronique :
liste-agenda-subscribe@cnam.fr
 Se désabonner : liste-agenda-unsubscribe@cnam.fr
 Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données vous concernant (art.34 de la loi « Informatique et Liberté »).
 Pour l'exercer, merci de contacter agenda@cnam.fr

